BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1751

63 – PUY-DE-DÔME

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CLERMONT-FERRAND

Ventes et cessions

750 124 257 RCS Clermont-Ferrand.
BOUDET.
Forme : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée.
Capital : 166670.00 EUR.
Adresse : 206, Rue Jean Jaurès, 63700 Saint-Éloy-les-Mines.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION-ABSORPTION Société absorbante : la société BOUDET, société d'exercice libéral à responsabilité limitée de pharmaciens d'officine, au capital social de 166 670 euros, dont le siège social est situé 206 rue Jean Jaurès (63700) SAINT-ELOY-LES-MINES, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de CLERMONT-FERRAND sous le numéro 750 124 257. Société absorbée : la société FLORENTINO SOULHAT, société d'exercice libéral par actions simplifiée de pharmaciens d'officine, au capital social de 400 000 euros, dont le siège social est situé 78 rue Jean Jaurès (63700) SAINT-ELOY-LES-MINES, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de CLERMONT-FERRAND sous le numéro 798 411 542. Evaluation de l'actif et du passif : actif 2 184 416,03 – passif 599 534,60 – actif net apporté 1 584 881,43. Rapport d'échange des droits sociaux : la parité de fusion est de 1 titre de la société BOUDET pour 6 titres de la société FLORENTINO SOULHAT. La société BOUDET, détenant 11 999 actions de la société FLORENTINO SOULHAT représentant 30 % du capital de cette dernière, renonce à ses droits dans sa propre augmentation de capital. En rémunération de l'apport-fusion, la société BOUDET procédera donc à une augmentation de son capital social d'un montant 46 660 euros, par création de 4 666 titres nouveaux d'une valeur nominale de 10 euros chacun, directement attribués aux associés de la société absorbée autres que la société absorbante. Prime de fusion : 1 039 379,50 €. Date du projet de fusion : 27/04/2023. Date et lieu du dépôt du projet au RCS : pour la société BOUDET 28/04/2023 au greffe du Tribunal de commerce de CLERMONT-FERRAND – pour la société FLORENTINO SOULHAT 28/04/2023 au greffe du Tribunal de commerce de CLERMONT-FERRAND. Pour avis..